

Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Découverte du Mouvement et de ses principes

08 mai : Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Jean-Bernard VANDERDONCK

Vice-Président Maison Croix-Rouge du Val de l'Escaut

Plan de la présentation

- Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- La Croix-Rouge de Belgique
- Nos activités
- Les finances
- Quelques infos administratives
- Questions

Le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Naissance d'un Mouvement, émergence des Principes

- ◉ Pourquoi créer la Croix-Rouge ?
- ◉ Face à quelle situation une telle idée a-t-elle pu naître ?
- ◉ Henri Dunant
 - 08/05/1828 – 30/10/1910
 - Prix Nobel de la Paix 1901

Notre mission

Améliorer les **conditions d'existence** des personnes les plus vulnérables en mobilisant le pouvoir de **l'humanité**

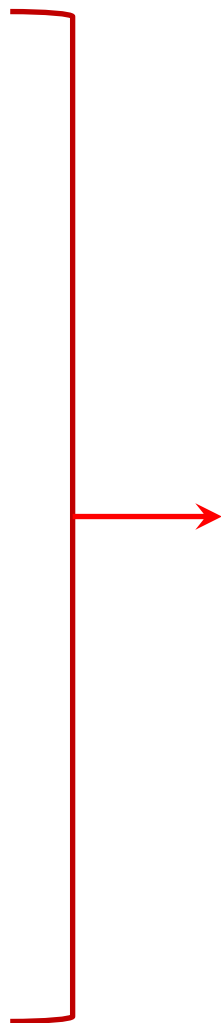
Faire respecter les **droits des personnes** dans les **conflits armés**

Nos valeurs

- ⦿ Engagement
- ⦿ Bienveillance
- ⦿ Diversité
- ⦿ Coopération

7 Principes

Humanité
Impartialité
Neutralité
Indépendance
Volontariat
Unité
Universalité



3 emblèmes



3 emblèmes



Simple, facilement reconnaissables, connus de toutes et tous

Usages de l'emblème :

- **Signe protecteur** = en temps de guerre
- **Signe indicatif** = en temps de paix

est strictement réservé aux membres du Mouvement !

= en Belgique, aujourd'hui, seule la Croix-Rouge peut utiliser la croix rouge durant les missions et dans le respect de la charte graphique

La Croix-Rouge : le plus grand réseau Humanitaire du monde



- 14.000.000 de volontaires dans le monde
- 192 Sociétés Nationales

Les composantes du Mouvement

3 COMPOSANTES AU SERVICE DE L'HUMANITÉ

CONTEXTE D'INTERVENTION CONFLIT ARMÉ

CONTEXTE D'INTERVENTION PAIX
(CATASTROPHES AUTRES QUE CONFLITS ARMÉS)

COMITÉ INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE (1863)



- › Gardien du Droit international humanitaire
- › Protège et apporte l'assistance humanitaire aux prisonniers, blessés, malades et civils victimes des conflits.

Soutien aux activités
Coordination de l'assistance
internationale

SOCIÉTÉS NATIONALES
DE LA CROIX-ROUGE ET DU
CROISSANT-ROUGE (SNCR)



- › Diffusent le Droit international humanitaire
- › Organisent des secours et autres aides aux victimes
- › Travaillent à la prévention des maladies et au développement de la santé

CROIX-ROUGE
de Belgique

FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE
ET DU CROISSANT-ROUGE (1919)



- › Soutient et encourage l'action humanitaire des Sociétés nationales
- › Promeut des valeurs humanitaires
- › Intervient en cas de catastrophes naturelles
- › Prépare aux catastrophes naturelles et technologiques
- › Apporte assistance aux personnes

Soutien aux activités
Coordination des actions
internationales de secours



La Croix-Rouge de Belgique

La Croix-Rouge de Belgique

- **Date de création ?**
Le 4 février 1864
- **La plus ancienne Société nationale**
- **Statut juridique :** Etablissement d'utilité publique
- **Mandat d'auxiliaire des pouvoirs publics**

Niveau National

Niveau Communautaire

Niveau Provincial

Société Nationale de la Croix-Rouge de Belgique

Communauté francophone

Communauté germanophone

Communauté néerlandophone

Conseil communautaire
75 représentant.es volontaires élu.es

Conseil d'Administration
Maximum de 14 membres
Ceux-ci sont exclusivement des volontaires (sauf Guy Richelle)

Frédéric Wirtz
Président du CC et du CA

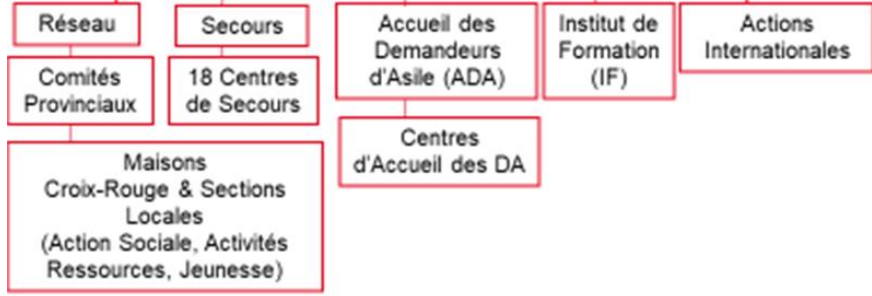


Guy Richelle
Administrateur Délégué
(Service humanitaire)



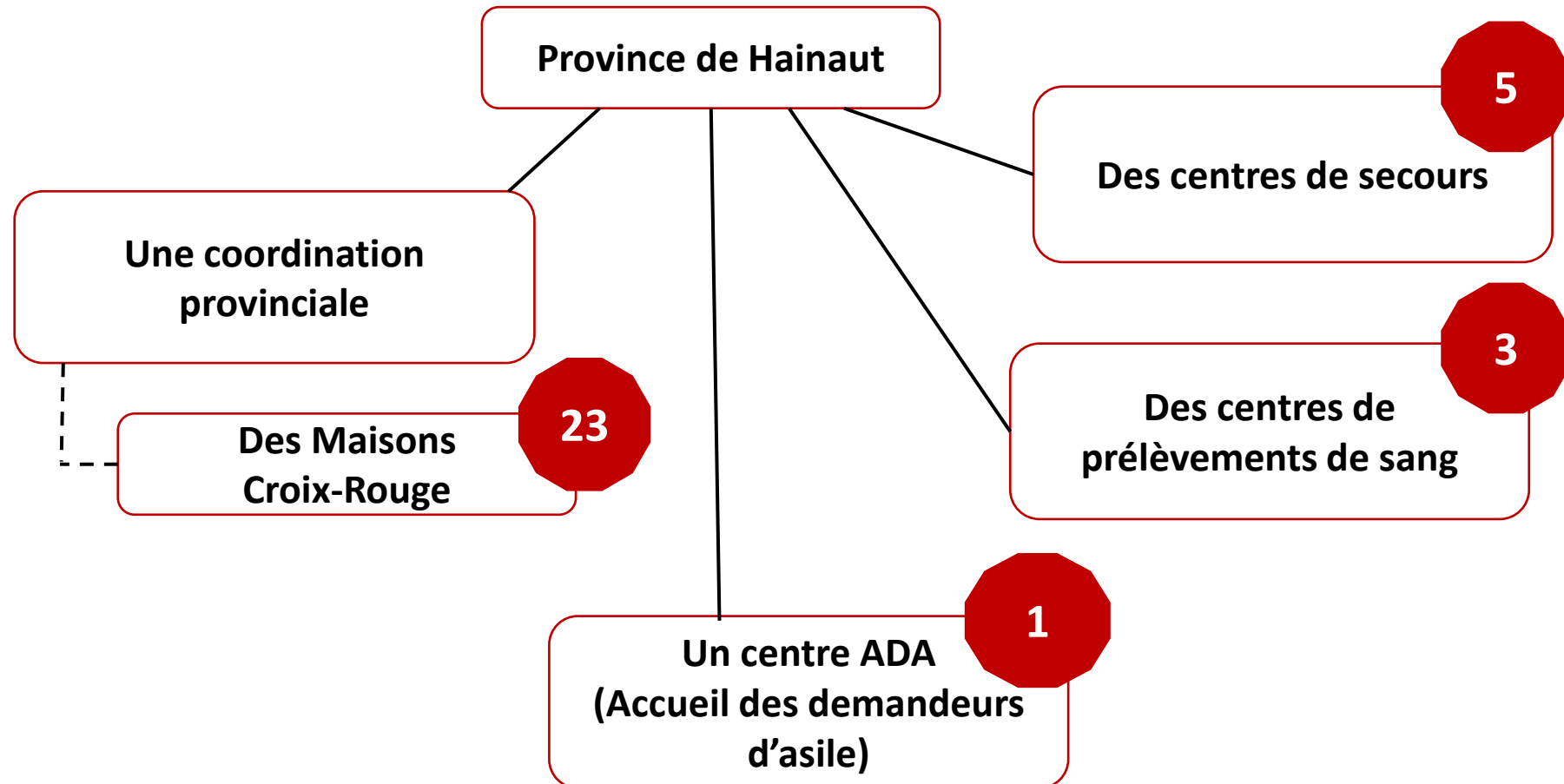
Départements thématiques

Départements support

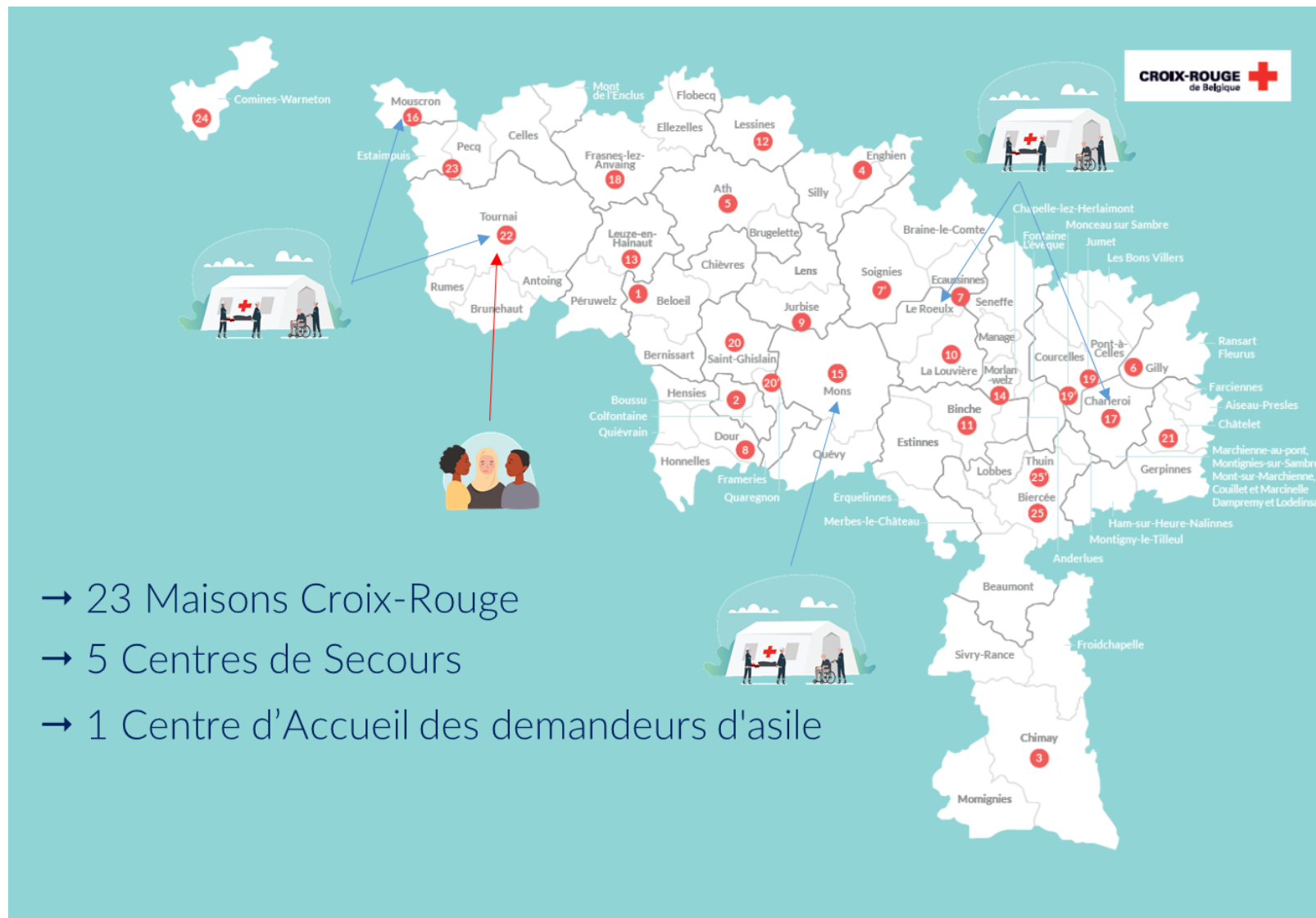


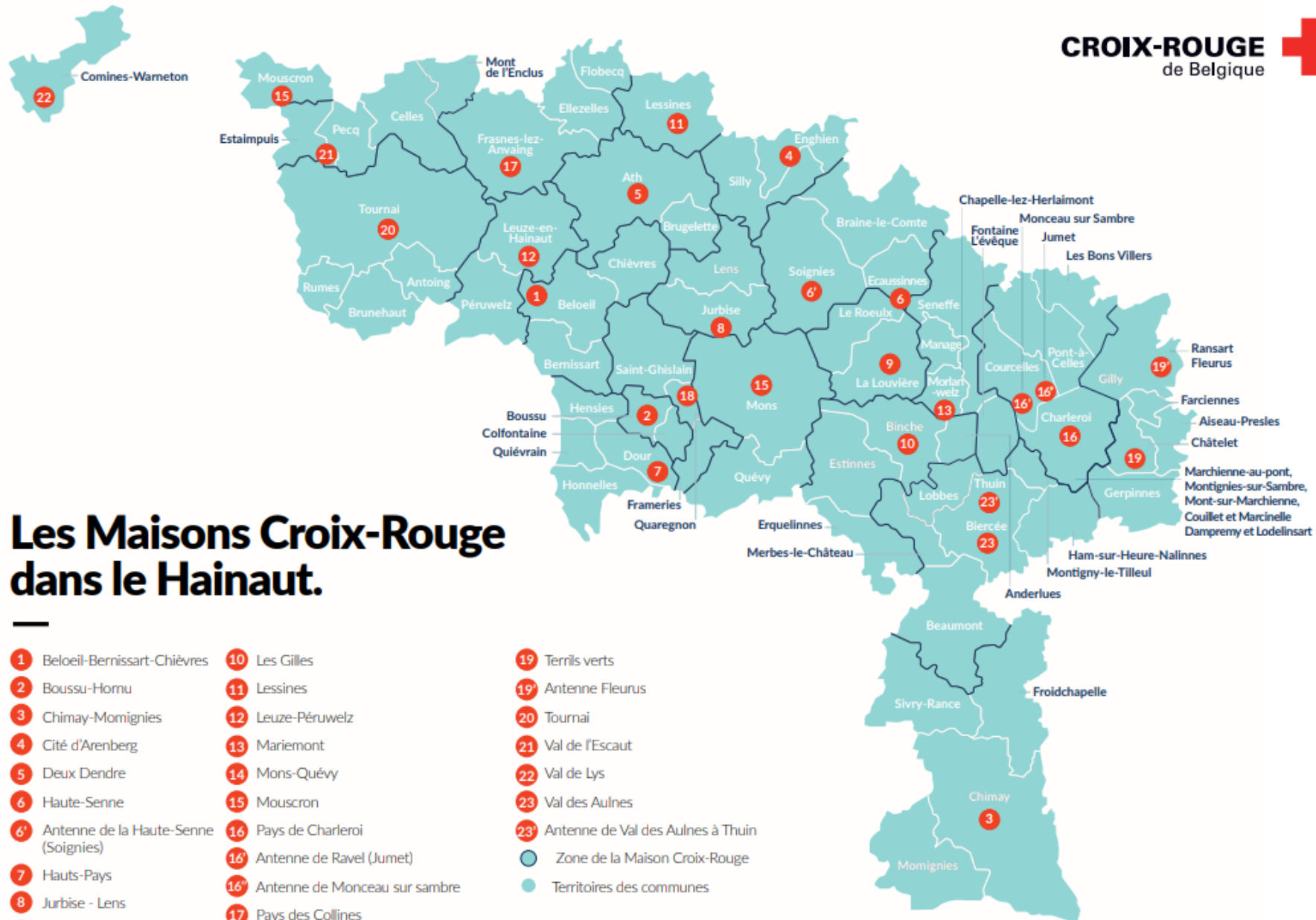
La Croix-Rouge dans notre province

La Croix-Rouge dans la Province de Hainaut



Répartition des entités locales dans le Hainaut

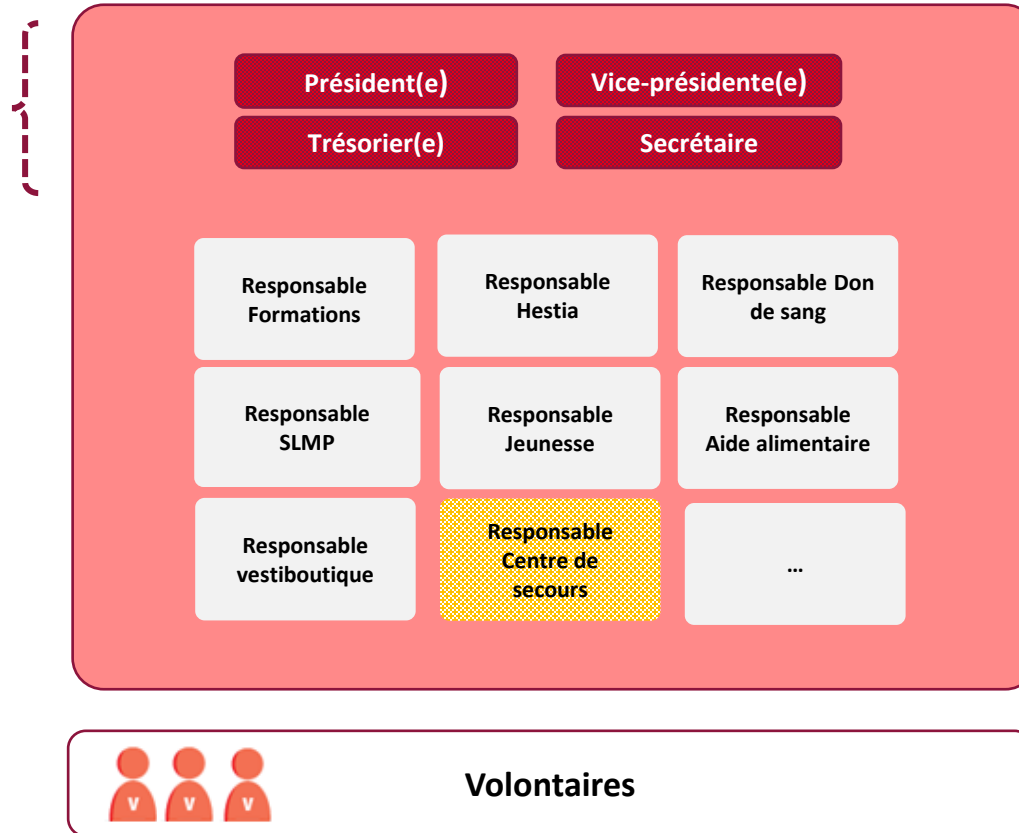




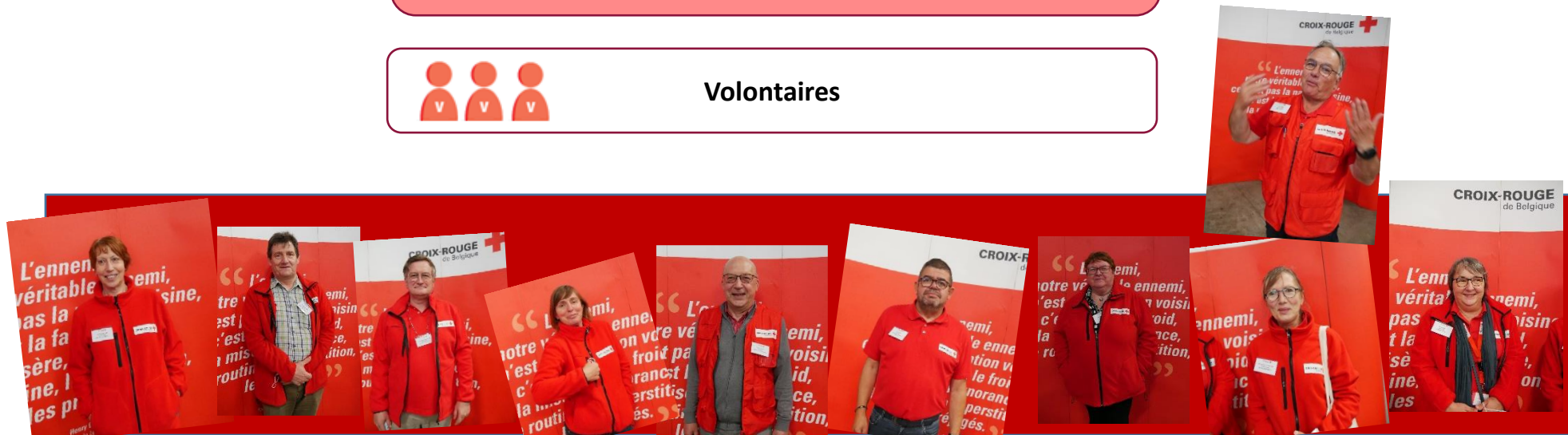
Les Maisons Croix-Rouge dans le Hainaut.

Structure locale : Composition d'une Maison Croix-Rouge

Comité restreint



Comité élargi



Nos activités

La Croix-Rouge est présente pour tous et toutes, partout, tout le temps



**Rencontre et accueil des
personnes sans abri,
Plan Grand froid,
Maraude**



**Soutenir et accueillir les
personnes en situation
de pauvreté ou de
précarité,
Epicerie sociale**



**Vestiboutiques,
brocantes et
bouquineries**



**Location de matériel
paramédical**



**Accompagner à
domicile ou en
maison de repos des
personnes souffrant
de solitude**



**Accompagner
l'enfant en visite à
son parent détenu
pour permettre de
maintenir le lien**



**Rétablissement des
liens familiaux
(Family Tracing)**



Transport urgent



Opérations de secours d'urgence



Catastrophes internationales



Intervention psychosociale urgente (SISU)



Transport **non** urgent,
en ambulance **105**
ou
en Véhicule sanitaire léger (VSL)

~~Actions préventives
de secours (APS)~~
=
Dispositif
Médical
Préventif (DMP)

Accueillir les
personnes qui
donnent leur sang

Former et animer



Diffusion du Droit International Humanitaire (DIH)

Formation de (future·e·s) professionnel·le·s



Education à la Citoyenneté Mondiale

Animer des sensibilisations en milieu scolaire sur les enjeux humains des conflits armés et le droit international humanitaire



Formations premiers secours



Animation auprès
d'enfants des modules
de prévention, de
premiers soins et de
sensibilisation au don de
sang



Devenir animateur.trice
relais Premiers soins
jeunesse (primaire)



Favoriser l'engagement
des jeunes en tant que
Citoyens Responsables
Actifs Critiques Solidaires
(CRACS)

Le financement

Comment finance-t-on tout cela ?

3 principales sources de financement :

⦿ Subsidés structurels

➔ *Partenaires institutionnels : Loterie Nationale, SPF Affaires sociales, Banque nationale*

⦿ Dons

➔ *Communes, particuliers et entreprises*

⦿ Activités ressources et subventions de projets spécifiques

➔ *Location de matériel paramédical*

➔ *Projets dans les écoles*

➔ *Formations Grand public.*

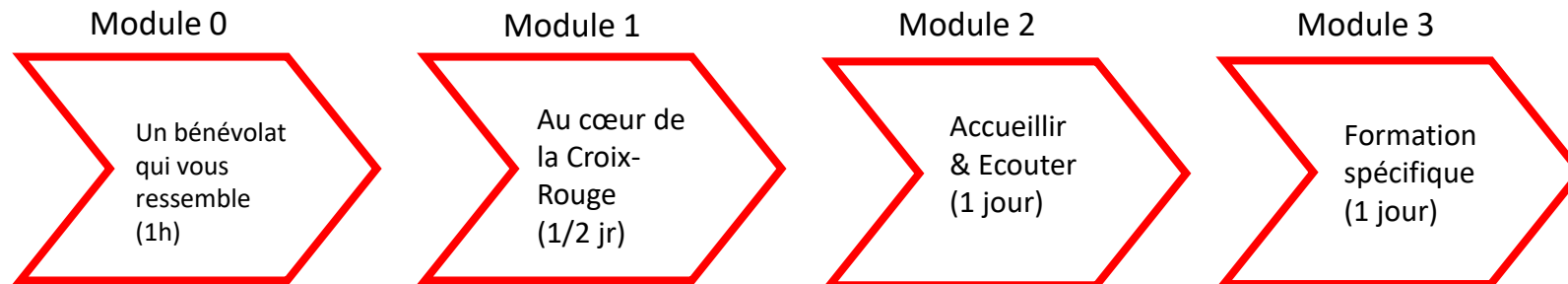


Devenir Bénévole Croix-Rouge

LE VOLONTARIAT

- 11.491 volontaires en Fédération Wallonie-Bruxelles
- 17% en province du Hainaut soit 1.953 volontaires
- A partir de 16 ans.
- Dans une des 23 Maisons Croix-Rouge
- Vous recevrez une carte de bénévole Croix-rouge

- **FORMATIONS de base des VOLONTAIRES :**



Informations administratives

- Vos données personnelles sont enregistrées dans le **Fichier des volontaires** de la Croix-Rouge
- Vous êtes **assuré·e·s** durant l'activité de volontariat, dès que le formulaire d'inscription est rempli et signé
- Une politique de **défraiement** Croix-Rouge permet de rembourser aux volontaires certains frais (déplacements,...)
- **Conditions légales** à l'exercice du volontariat pour certaines personnes en situation administrative particulière (bénéficiaires d'allocations, membres de la police,...)

Merci pour votre attention

Avez-vous des questions ?



www.croix-rouge.be

<https://youtu.be/zAvOxhE6Qvk>

